François-Xavier Ortoli, La mise en oeuvre du système monétaire européen

Légende: En mars 1979, François-Xavier Ortoli, vice-président de la Commission des Communautés européennes, énonce dans la revue fédéraliste L'Europe en formation les trois objectifs de la mise en oeuvre du Système monétaire européen (SME).

Source: L'Europe en formation. Mars 1979, n° 228. Nice. "La mise en oeuvre du système monétaire européen", auteur:Ortoli, François-Xavier , p. 3-4.

Copyright: (c) L'Europe en formation

URL: http://www.cvce.eu/obj/francois_xavier_ortoli_la_mise_en_oeuvre_du_systeme_monetaire_europeen-fr-2512633c-f7a0-492c-96bd-b4d69ec28e80.html

Date de dernière mise à jour: 20/12/2013

La mise en oeuvre du système monétaire européen

Quelles seront les répercussions du S.M.E. sur nos économies et ses effets sur les politiques commerciales et sur les relations monétaires internationales ?

Depuis quatre ans, l'Europe se débat dans la crise. Celle-ci comporte de multiples facettes, les problèmes qu'elle pose étant à la fois économiques, sociaux, politiques. Dans une Europe atteinte dans ses structures et dans son dynamisme, c'est la Communauté elle-même qui est menacée.

C'est dans ce contexte général qu'a été conçu le système monétaire européen (S.M.E.). S'insérant dans la ligne des efforts entrepris en vue de progresser sur la voie de l'intégration européenne, le S.M.E. s'inscrit aussi dans la stratégie de sortie de la crise. Les difficultés que connaissent les pays de la Communauté appellent des restructurations qui ne peuvent être entreprises et porter leurs fruits qui si elles s'accompagnent d'un retour à la stabilité interne et externe. Le S.M.E. aura ici un rôle essentiel à jouer en appuyant les efforts internes de stabilisation tout en les prolongeant et les intégrant par la création d'une zone de stabilité monétaire. Celle-ci aura des effets bénéfiques sur la poursuite du mouvement d'intégration réelle des économies européennes et le rééquilibrage des relations monétaires internationales.

Un triple objectif

Le S.M.E. poursuit ainsi trois objectifs étroitement imbriqués: la relance durable des économies européennes, l'accélération des échanges commerciaux, d'abord à l'intérieur de la Communauté, et le retour à un certain ordre monétaire international. Une dynamique favorable peut se développer à cet égard: si le système monétaire européen est ressenti comme un mécanisme durable, la poursuite des objectifs s'en trouvera facilitée, tandis que des progrès dans les trois domaines évoqués renforceront les chances de succès du nouveau système.

Or, cette dynamique peut s'amorcer parce que, si l'on regarde au-delà des difficultés actuelles de mise en œuvre du S.M.E., il existe de sérieuses raisons de croire au caractère durable d'un système qui s'est donné les moyens de la réussite. Il traduit en effet une approche cohérente qui ne se limite pas au simple régime de changes, mais se situe dans le cadre d'un effort global de convergence et d'acceptation des interdépendances, à travers la coordination des politiques et l'accroissement des transferts intraeuropéens. Le régime de changes lui-même est le résultat d'une approche nouvelle: à un système d'interventions obligatoires sur le marché des changes, se superpose un mécanisme visant à prévenir les tensions au sein du système. Ce mécanisme dénommé «indicateur de divergence» s'appuie sur un instrument monétaire commun, l'E.C.U., dont la valeur est représentative de l'évolution des cours de toutes les monnaies communautaires. Cet indicateur constitue une innovation majeure, car il introduit dans le système un élément de symétrie qui pourra conduire à une répartition des charges de l'ajustement acceptable à la fois par les pays déficitaires et par les pays excédentaires. Il fournit ainsi un mécanisme de déclenchement de consultations et de coordination des politiques économiques, sans lesquelles la convergence serait illusoire et la pérennité du système menacée.

La relance économique

Le premier objectif du S.M.E. et les effets sur la situation économique générale. - L'instabilité des changes a exercé une influence négative sur nos économies. La confiance accordée au flottement pour réaliser l'équilibre extérieur a abouti à différer les restructurations rendues nécessaires par l'évolution du cadre économique international. D'autre part, les économies européennes se caractérisant par un degré d'ouverture, réciproque et vers l'extérieur, élevé, les incertitudes engendrées par les changes flottants ont entraîné l'atonie de l'investissement productif. En outre, le flottement a été à l'origine de spirales inflationnistes internes et de phénomènes de propagation externe de l'inflation qui ont déstabilisé les comportements d'épargne, d'investissement, de dépense publique, et rendues plus dures les nécessaires politiques de stabilisation.

Dans ces conditions, le S.M.E. contribuera de manière décisive à la reprise de la croissance en Europe de plusieurs manières. Il appuiera les politiques menées contre l'inflation à l'échelle nationale, en limitant le

développement de cercles vicieux qui conduisent, dans un mouvement toujours plus rapide et moins contrôlable, de la dévaluation à l'inflation et réciproquement, et en brisant les anticipations inflationnistes. La réduction de l'inflation et la stabilité des changes favoriseront l'investissement, que les transferts de ressources vers les régions les moins prospères permettront de mieux répartir. Enfin, la coordination des politiques qu'impliqué l'instauration du S.M.E. aboutira à renforcer l'efficacité des instruments de gestion macro-économiques nationaux. L'action concertée, mise au point en juillet 1978 par le conseil européen, constitue un exemple des effets multiplicateurs à attendre de politiques cohérentes menées à l'échelle communautaire.

Le système monétaire européen peut ainsi apporter une contribution essentielle à la relance durable de l'économie européenne, à condition d'être conçu comme partie d'un ensemble d'actions à mettre en œuvre de façon simultanée pour atteindre une pleine efficacité. En d'autres termes, l'importance des mesures d'accompagnement doit être soulignée. Il s'agit non seulement des transferts de ressources — qui font d'ailleurs partie intégrante du S.M.E. lui-même — mais des mesures relatives au développement du marché intérieur de la Communauté, à la recherche, à l'énergie. Les politiques industrielles à l'échelle nationale et communautaire représentant également une pièce essentielle dans ce jeu de la restructuration où l'Europe, comme les autres régions, se trouve impliquée.

Un essor des échanges

Le second objectif du S.M.E. et ses effets sur les relations et politiques commerciales et sur l'intégration européenne. - Sur le plan commercial, le flottement des monnaies n'a guère réalisé le rééquilibrage des échanges et des balances de paiements que l'on attendait de lui et qui devait permettre d'éviter le renforcement des tendances protectionnistes.

En effet, il est apparu que, si le mouvement des changes pouvait, dans certaines circonstances, provoquer le renversement attendu des positions concurrentielles relatives, l'amélioration ainsi obtenue était le plus souvent précaire, du fait de l'influence des changes sur les prix internes. D'autre part, en raison des délais de réaction, de la compensation entre effets de prix et effets de volume, et des facteurs autres que les prix dans le commerce international, ce renversement, même s'il persistait, ne suffisait pas à réduire les déficits et excédents commerciaux et partant ceux des balances courantes et globales. Le flottement des monnaies ne s'est donc pas accompagné du retour à un équilibre satisfaisant des relations de paiements à l'échelle internationale et européenne, et il n'a éliminé ni la contrainte externe ni la tentation protectionniste. Il a, au contraire, imposé des coûts supplémentaires aux transactions internationales et abouti à ralentir le processus d'intégration en Europe. *A contrario*, l'instauration du S.M.E. permettra, en levant les incertitudes sur les cours relatifs des monnaies, de relancer le commerce intracommunautaire, surtout si des mesures d'accompagnement sont prises parallèlement dans le domaine de la libre circulation des biens et services. L'adaptation des cours de changes aux conditions sous-jacentes comparées des économies évitera les distorsions de concurrence et entraînera une distribution des tâches profitable à tous. Ainsi, l'exploration des possibilités offertes par un grand marché provoquera une accélération du processus d'intégration et rendra possible une croissance à la fois plus rapide et moins inflationniste.

Sur le plan mondial, le S.M.E. favorisera également l'essor des échanges par son action stabilisatrice sur les relations monétaires internationales.

Vers une réorganisation de l'économie mondiale

Le troisième objectif du S.M.E. et ses effets sur les relations monétaires internationales. - Il est clair que l'Europe a un intérêt vital, du fait des contraintes de dépendance qu'elle subit à l'égard par exemple des importations énergétiques et des marchés extérieurs, au retour à des relations monétaires internationales plus équilibrées. A cet égard, une contribution importante peut être apportée par le S.M.E. Un aspect mécanique d'une telle contribution est que la suppression des facteurs purement européens de déséquilibre, notamment dans le domaine des changes, permettra d'atténuer, dans une mesure appréciable, les tensions qui affectent le fonctionnement des mécanismes monétaires sur le plan international. Mais, plus fondamentalement, l'émergence d'une zone monétaire européenne suffisamment individualisée constituera un facteur très

important et positif d'évolution vers une organisation multipolaire de l'économie mondiale. La réduction du nombre d'acteurs du débat monétaire international, où un partenaire crédible et disposant de moyens pourra engager un dialogue utile avec le Japon et les États-Unis, permettra d'accélérer cette évolution et de s'orienter vers une surveillance et une maîtrise permanentes des relations économiques et monétaires entre les principaux pôles d'activité et de finance internationaux.

Ainsi le système monétaire européen contribuera-t-il, à travers la relance, l'intégration et l'individualisation de l'économie européenne, à la stabilité et à la croissance mondiales.

FRANÇOIS-XAVIER ORTOLI.
Vice-président de la commission des Communautés européennes.

N.B.: Le titre de cet article ainsi que les intertitres sont de la rédaction de l' *Europe en formation.*